



## Commission des Classes moyennes et du Tourisme

### Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2020

#### Ordre du jour :

- 7532      Projet de loi relatif à la mise en place d'un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises en difficulté financière temporaire  
- Rapporteur : Madame Carole Hartmann  
  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

\*

*(La réunion a eu lieu par visioconférence)*

Présents :      Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Simone Beissel, Mme Tess Burton, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, Mme Stéphanie Empain, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, Mme Carole Hartmann, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, membres

M. Claude Haagen, M. Charles Margue, observateurs

M. Christian Lamesch, du groupe parlementaire DP

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusé :      M. Roy Reding

\*

Présidence :      Mme Simone Beissel, Présidente de la Commission

\*

7532

**Projet de loi relatif à la mise en place d'un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises en difficulté financière temporaire**

**- Présentation et adoption d'un projet de rapport**

Après quelques mots explicatifs concernant cette première réunion en visioconférence de la commission qu'elle préside, Madame Simone Beissel, invite Madame le Rapporteur, Carole Hartmann, à présenter son projet de rapport.

Madame le Rapporteur rappelle que son projet de rapport a été transmis par courriel aux membres de la commission dans la soirée du 26 mars 2020 et le résume à haute voix, tout en le commentant brièvement.

*Débat :*

Monsieur Marc Spautz critique que les deux propositions d'amendement de son groupe politique, qu'il a exposées lors de la précédente réunion, ne sont point évoquées dans le projet de rapport.

Madame le Président réplique que ces amendements n'ont pas été soumis au vote de la commission, mais qu'il a été retenu d'élaborer une motion commune (opposition-majorité parlementaire) à ce sujet, de sorte à pouvoir adopter cette motion conjointement avec la future loi dans la séance plénière de demain après-midi.

*Vote :*

Constatant que plus aucune observation ni question ne semblent s'imposer, Madame le Président décide de procéder au vote par appel nominal.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents de la Commission des Classes moyennes et du Tourisme.

\*\*\*

Luxembourg, le 30 mars 2020

Le Secrétaire-administrateur,  
Timon Oesch

La Présidente de la Commission des Classes moyennes  
et du Tourisme,  
Simone Beissel